
Adresse de la société populaire de Cormicy (Marne) qui félicite la Convention sur ses travaux et envoie des dons, produit d'une collecte au district de Reims, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Cormicy (Marne) qui félicite la Convention sur ses travaux et envoie des dons, produit d'une collecte au district de Reims, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 198-199;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23729_t1_0198_0000_13

Fichier pdf généré le 21/07/2021

ont faite ne pouvoit qu'être utile dans la circonstance actuelle, aussi en avoit-il senti la nécessité, puisque les officiers dudit corps ont renoncé depuis 10 mois à la distribution de la viande que la loi leur accorde et que depuis 2 mois tous nos canonniers en général ont fait l'offrande de trois jours par décade de celle qui leur est attribuée, outre cella, les officiers ont abandonné depuis environ 8 mois les rations de pain que la loi leur accordoit de plus qu'aux volontaires. Soyés convaincus citoyens représentants, que ces foibles dons offerts par de vrais sansculottes ont un double avantage. Puisqu'ils sont assimilés à l'engagement solennel qu'ils ont pris de ne déposer leurs armes que lorsque les tirans coalisés contre nous seront détruits et la République assise sur une base aussi solide que celle qui maintient le globe dans un juste équilibre; du reste nous vous invitons à rester à votre poste puisque c'est celluy le plus avancé et de n'aspirer au repos que lorsque vous aurez entièrement réglé le sort de l'humanité. Vive la Montagne, vive tous les montagnards ! »

BERARD cadet (*s. lieut.*), TEMPIE (*cap^e*), SENTERIE l'ainé, VIGIE (*cap^e*), AZEMA, MAURIN (*serg^t major*), COUTOUGNOU, MARTIN (*serg^t*) [et 1 signature illisible.]

11

La société populaire des communes de Maynal et d'Augéa (1) félicite la Convention nationale sur ses travaux, et lui dénonce de riches egoïstes qui, pour jouir des avantages de la Constitution, sans les partager avec la classe laborieuse du peuple, amodient tous les biens qui appartiennent à des propriétaires non-cultivateurs; elle demande que ce trafic des sueurs du peuple soit réprimé, et qu'aucun citoyen ne puisse amodier plus de terres qu'il n'en peut cultiver. Elle termine par applaudir au décret de la Convention, qui proclame que le Peuple français reconnoît l'Être-suprême et l'immortalité de l'ame.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité d'agriculture (2).

12

La société populaire du Havre-Marat, département de la Seine-Inférieure, félicite la Convention nationale sur ses travaux, sur le décret qui défend de faire des prisonniers anglais et hanovriens, et lui transmet la copie d'une lettre écrite par un volontaire de 16 ans à son père, « où l'on voit, dit-elle, la preuve de la trahison des colons, qui se sont lâchement rendus aux ennemis de la République, et leur ont même facilité la prise de nos possessions, en se réunissant à eux »

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

13

La société populaire de Cormicy, district de Reims, département de la Marne, annonce avoir déposé sur l'autel de la patrie 335 liv., produit d'une collecte au district de Reims, 58 chemises, 2 paires de draps, un panier de charpie et 2 paquets de bandes et compresses pour les défenseurs de la patrie. Elle a de plus envoyé au même district 4,300 liv. de métal de cloches, 244 livres de cuivre et 37 marcs 7 onces d'argent. Elle applaudit aux travaux de la Convention, l'invite à rester à son poste, et jure de l'aider de tout son pouvoir à déjouer les malveillans et à faire exécuter les lois.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Cormicy, 20 mess. II] (3).

« Citoyens,

Les membres Composant la Société Populaire Régénérée de la Commune de Cormicy ont fait dans leur sein une quête pour secourir Nos frères d'armes qui défendent la Cause de la Liberté; et pour fournir aux frais de la Juste Guerre que nous Faisons aux puissances Coalisées contre nous; Cette Collecte a produit La Somme de 335 liv. - y Compris 9 Liv. en Numéraire que Nous déposons Sur l'autel de la patrie.

Nous vous informons aussi que nous avons déposé au District de Reims 58 Chemises et 2 paires de draps, 1 grand Pagnier de charpie; 2 pagniers de Bandes et Compresses - pour nos Braves défenseurs et frères d'armes.

La Commune de Cormicy Envoje aussi au District de Reims 4900 livres de metaille de Cloche, 244 L. de Cuivre et 37 marc 7 onces d'argent. Nous vous prions Citoyens d'accepter ces dons Comme de faibles marques de Notre amour pour la patrie.

Nous ne pouvons citoyens qu'applaudir à vos travaux; Continuez Sages Législateurs à faire fleurir les Loix de l'Égalité à Encourager la Vertu, à flaitrir les vices; Comme des Peres tendres Eloignés de vos Enfans tous les maux qui pourraient les accabler; Nous de Notre côté Nous Vous faisons le Serment de Vous dénoncer le mal Intentionné et ceux qui voudroient entraver le gouvernement de quelque manière que ce Soit; sages et vertueux Représentans, ne craignez point d'opposition à Vos Sages décrets; ils Émanent de Votre Sagesse de Votre amour pour le peuple; nous Serons toujours les 1^{ers} à montrer L'Exemple de la Soumission qu'on doit à Vos décisions, qui ne Sont dictées que par l'amour que vous voulez au Peuple; Restez donc à votre poste Nous Vous en prions; et Restez y tant que les Ennemis de la République et du peuple

(1) P.V., XLI, 276. M.U., XLII, 89.

(2) P.V., XLI, 275. Bⁱⁿ, 3 therm. (1^{er} suppl^t); J. Paris, n° 570; Audit. nat., n° 668; Rép., n° 216.

(3) P.V., XLI, 276. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t); M.U., XLI, 460.

(3) C 308, pl. 1193, p. 20.

français ne serons pas Réduit en poussiere et qu'un seul auroit encore le moindre signe de vie; C'est les vœux que nous vous adressons. S. et F. »

LACHAPELLE, ICART, CEIN
[et 1 signature illisible.]

N^a. Les 335 liv. y compris les 9 liv. de numéraire sont entre les mains du receveur du district de Reims.

14

Le conseil-général, le comité de surveillance et la société populaire de la commune de Moncrabeau, département de Lot-et-Garonne, félicitent la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et sur son énergie à déjouer et punir les traîtres et les conspirateurs. Ils applaudissent au décret qui déclare que le Peuple français reconnoît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame, et annoncent qu'ils ont envoyé au district de Nérac la dépouille des 8 ci-devant églises de leur canton, consistant en cuivre, argenterie et métal de cloches, et qu'ils ont fait don aux défenseurs de la patrie de 102 chemises, 56 paires de bas de fil, et 6 paires de souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (1).

15

L'agent national près l'administration du district de Montdidier (2) informe la Convention que 115 journaux 4 verges de terre, provenant de l'émigré Anselme de Mailly, estimés 57,527 liv. 8 s. 6 den., ont été adjugés le 6 de ce mois à 100,500 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

16

La société populaire de Montfort-la-Montagne, département de l'Ille-et-Vilaine, témoigne à la Convention nationale l'indignation dont elle a été saisie à la nouvelle de l'assassinat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre; lui annonce qu'il a été célébré une fête dans cette commune le 31 mai, en expiation des crimes commis par les fédéralistes; qu'elle s'est passée au milieu des cris de *Vive la République!* lui demande la continuation du gouver-

nement révolutionnaire, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montfort-la-Montagne, 15 prair. II] (2).

« Citoyens Représentans,

Nous avons appris avec indignation l'horrible assassinat commis en la personne de Collot d'herbois et doublement prémédité contre Roberspiere. Ils savent tous les tyrans et leurs vils suppots combien l'action concentrée du Comité de Salut public dont ils sont membres, est capable de déjouer la Politique de tous les cabinets. Ils n'ont rien plus à co[e]leur que de se défaire des fidèles Representans qui le composent.

Mais ce nouveau complot une fois déjoué tourne au profit de la République en ajoutant à la confiance et à l'intérêt que méritent ceux qui s'occupent constamment de son bonheur, et en faisant apprécier à leur juste valeur des ennemis assez lâches pour payer de vils assassins. Ils se sont trompés ceux qui ont prétendu détruire par le poignard une révolution inspirée et soutenue par la divinité et que la Providence et la vertu du peuple et de ses sages representans acheveront en dépit de tous les obstacles.

Persuadés que la force des Républicains consiste dans leur union, nous nous sommes encore rapprochés plus étroitement, nous avons célébré la fête du 31 mai 1793. Cette fête expiratoire des crimes de ceux qui prétendaient qu'il n'y avait plus ni centre, ni point de ralliement, qu'il n'existait plus de convention nationale, qui invitaient les départemens à s'en séparer, à lever des armées particulières sous prétexte de la défendre, à s'emparer des caisses nationales; tandis que jamais nos fidèles Représentans ne méritèrent mieux de la République, qu'à cette époque, où environnés de traîtres et de scélérats que la Politique des Rois et le fanatisme avaient lancé contr'eux, Ils nous préparaient une constitution libre et populaire et élevaient l'édifice immortel de notre bonheur. Les autorités constituées et la force armée composée de la garde nationale, de la gendarmerie et des chasseurs d'Evreux commandés par le chef du Bataillon Marat réunis dans le temple de l'être Suprême y ont voué haine aux tyrans et juré de maintenir jusqu'à la mort la liberté, l'égalité, la République une indivisible et démocratique. Tous les citoyens ont assisté à cette fête et y ont concouru par des hymnes et des chants patriotiques interrompus par des cris de Vive la République! Vive la Montagne!

Nous vous conjurons, Citoyens Representans, de maintenir le gouvernement Revolutionnaire jusqu'à ce que votre prudence et l'accomplissement des hautes destinées de la République, ne vous permettent de nous faire jouir de tout le bonheur que nous promet notre sainte Constitution. Nous vous en conjurons au nom sacré de la Patrie. »

JOUBAIRE (*Présid.*), DOIGNAUD (*Secrét.*)
[et 4 signatures illisibles.]

(1) P.V., XLI, 276. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t).

(2) Somme.

(3) P.V., XLI, 277. Bⁱⁿ, 3 therm. ;M.U., XLI, 460, XLII, 73; *Débats*, n^o 670.

(1) P.V., XLI, 277. Bⁱⁿ, 3 therm. (1^{er} suppl^t).

(2) C 310, pl. 1211, p; 27.